



Ville de Jarville la Malgrange

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215402744-20221019-N5-19-10-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2022

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 19 OCTOBRE 2022

Conseillers en exercice : 29
Présents : 20
Procurations : 08
Excusé non représenté : 01
Absent : 00

Le Conseil Municipal de la Ville de Jarville-la-Malgrange est réuni en session ordinaire, au Kiosque, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent MATHERON, Maire.

Etaient présents :

M. MATHERON, M. ANCEAUX, Mme PERRIN, Mme DECAILLOT, M. GIACOMETTI, Mme WUCHER, M. CHATEAU, Mme DESFORGES, Mme CAHÉ, M. BAN, M. CARO, M. KIBAMBA, Mme BUFFET, M. VIGO, M. LAURENT, M. GUYOMARCH
M. DAMM, Mme POLLI, M. DARNE
M. GECHTER

Etaient excusés et représentés :

M. MANGIN, excusé et représenté par M. ANCEAUX
Mme PETOT, excusée et représentée par Mme PERRIN
Mme BRONNER, excusée et représentée par M. GIACOMETTI
Mme ESNAULT, excusée et représentée par Mme BUFFET
Mme MANGIN, excusée et représentée par Mme DECAILLOT
M. GACHENOT, excusé et représenté par Mme POLLI
Mme LANGARD, excusée et représentée par M. DAMM
M. LAVICKA, excusé et représenté par M. GECHTER

Etait excusée et non représentée :

Mme HELOISE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité Monsieur Baptiste GUYOMARCH pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

N°5

DEVOIR DE MEMOIRE

LANCEMENT DU « PARCOURS MÉMOIRE »

RAPPORTEUR : Monsieur MATHERON, Maire

La Ville de Jarville-la-Malgrange démontre, tout au long de l'année, et à travers plusieurs cérémonies nationales et manifestations patriotiques, son attachement au devoir de mémoire.

Ce devoir citoyen se matérialise aussi par l'inscription, dans l'espace public, de lieux de recueillement (Monument aux Morts, Carré militaire) et de repères symboliques (plaques commémoratives, stèles, dénominations de rues et bâtiments publics...) en hommage aux « Morts pour la France ».



Espace Communal Foch 21, rue du Maréchal Foch
BP 76 54140 Jarville la Malgrange
Lu, Ma, Me, Ve : 8h-12h - 14h-17h
je : 9h30-12h / 14h-17h
Sa : 9h-12h (Etat-civil)



03 83 15 84 00



facebook.com/jarville



contact@jarville-la-malgrange.fr



instagram.com/jarvillelamalgrange



www.jarville-la-malgrange.fr



twitter.com/jarville54

Cette attention portée à la mémoire se renforce des destins de « nos » héros, résistants et martyrs pour lesquels leur histoire se confond avec la nôtre, construit notre récit local et national autant qu'elle marque de son empreinte notre espace public :

- Charles, Arthur, Bernard, Eugène et Lucien GELLER, natifs de Jarville ou de ses environs, « Morts pour la France » durant la Première Guerre mondiale.
- Marcelle et Léon BORREDON, propriétaires du café de la gare, résistants, devenus « Les Passeurs de Jarville », arrêtés le 12 décembre 1943 et déportés respectivement au camp de femmes de Ravensbrück puis, de Schlieben et au camp de Buchenwald. Marcelle BORREDON décède en 1949 des suites des souffrances qui lui ont été infligées. Déclarée « Morte pour la France », elle reçoit à titre posthume la Légion d'Honneur, la Médaille de la Résistance et la Croix de Guerre avec Palme. Léon BORREDON, médaillé à plusieurs reprises, reçoit The American Medal of Freedom et est élevé au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur en 1969.
- Marthe SZEJMAN et ses enfants, Léon et Ester, arrêtés, déportés et conduits dans les camps de la mort à Auschwitz-Birkenau, par le convoi n°48, le 18 février 1943 au seul motif d'être juifs.
- Pierre FEUERSTOSS, Gilbert LAMOISE et Léon STUZMANN, Résistants, engagés dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI), arrêtés et fusillés dans le parc de la Malgrange le 3 septembre 1944.

La volonté de la Ville de Jarville-la-Malgrange est de poursuivre ce devoir.

Aussi, à l'occasion des travaux de réhabilitation de l'Hôtel de Ville en cours, la fresque en hommage aux Morts pour la France, détruite en 2018 lors des travaux de restructuration de l'Hôtel de Ville, sera totalement reconstruite. Les différents aménagements paysagers en cœur de Ville donneront naissance aux jardins de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité.

La Ville initie ainsi le « Parcours Mémoire » qui porte l'ambition de mettre en lien et en valeur les différents lieux de mémoire et d'hommage pour transmettre le flambeau aux plus jeunes générations afin que nos héros et martyrs ne tombent jamais dans l'oubli (cf. plan joint en annexe).

La démarche entend faire travailler ensemble les experts ou personnalités qualifiées (associations patriotiques et historiques...), le Conseil Municipal des Enfants, le Conseil Coopératif et les Jarvillois eux-mêmes, en tant que témoins directs des événements ou dépositaires d'une mémoire, souvent familiale. La mise en œuvre de ce projet pourra donner lieu à différents supports (brochures, conférences, etc.).

Dans la perspective du 80^{ème} anniversaire de la Commémoration de la libération de Jarville-la-Malgrange, il visera à valoriser l'engagement des femmes et des hommes, Résistants et Justes au cours de la Seconde Guerre mondiale.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

PREND ACTE : du lancement du « Parcours Mémoire » porté par la Ville de Jarville-la-Malgrange.

Adopté à l'unanimité


Vincent MATHERON
Maire de Jarville-la-Malgrange

Le Maire soussigné, certifie que :

Le 12 octobre 2022, c'est-à-dire au moins 5 jours francs avant la séance, une convocation écrite a été transmise aux Conseillers Municipaux, portée au registre des délibérations, affichée et publiée dans les formes prescrites à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Liste des délibérations examinée par le Conseil municipal est affichée et mise en ligne sur le site internet de la commune, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ANNEXE 1 : Calendrier des Cérémonies nationales, locales et manifestations patriotiques

Cérémonies	Dates
Journée Nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc	19 mars
Journée nationale de commémoration du génocide arménien	24 avril
Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation	Dernier dimanche du mois d'avril
Commémoration de la victoire le 8 mai 1945	8 mai
Journée nationale de la Résistance	27 mai
Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine	8 juin
Commémoration de l'appel du Général de Gaulle	18 juin
Fête nationale	14 juillet
Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et hommage aux Justes de France	16 juillet
Libération de Jarville-la-Malgrange	15 septembre
Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives	25 septembre
Cérémonie à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie	1 ^{er} novembre
Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918	11 novembre
Journée d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie	5 décembre